

A l'intention des parents des élèves de 7P  
Collège de Villamont

**Accueil individualisé durant la pause de midi  
pour les élèves de 7P (avec contrôle des présences)**

ANNÉE SCOLAIRE 2017 – 2018

Durant l'année scolaire, un duo d'animateurs parascolaires assure un accueil et une présence bienveillante pour tous les élèves au réfectoire et à la bibliothèque scolaire du collège de Villamont, pendant la pause de midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cette prestation est organisée par le Service des écoles primaires et secondaires, en partenariat avec la direction de l'établissement de Villamont.

Pour les familles qui le souhaitent, un **accueil individualisé - avec encadrement et contrôle de présences - est proposé aux élèves de 7P durant la première partie de l'année scolaire** (dès le lundi 21 août 2017 et jusqu'au 22 décembre 2017). Cette prestation est **gratuite**, mais pour des raisons d'organisation, **nécessite une inscription**. Elle se déroule de manière suivante :

- Accueil à 12h00 dans la cour de récréation et contrôle de présence.
- En cas d'absence non excusée, le parent responsable est averti par téléphone.
- Coin cafétéria réservé pour le groupe: le repas se prend sous la surveillance du responsable. L'enfant peut acheter son repas sur place ou venir avec son pique-nique (micro-ondes, couverts et carafes d'eau à disposition).
- Les animateurs parascolaires proposent des activités selon les envies des enfants, après le moment du repas et jusqu'à 13h30.
- Un contrôle des présences à 13h30 est effectué avant le départ en classe.

Cet accueil individualisé s'adresse exclusivement aux élèves de 7P aux conditions suivantes :

- Les parents s'engagent à annoncer à l'animateur/trice parascolaire responsable toute absence de leur enfant ou cas échéant, l'élève apporte un mot d'excuse signé (un numéro de contact sera transmis aux élèves inscrits).
- L'enfant ne peut quitter le groupe sans autorisation, et participe à la prestation dans son entier.
- L'offre est assurée sous réserve de 10 inscriptions au minimum.

**Dès janvier 2018 et jusqu'à la fin de l'année scolaire**, les animateurs parascolaires continueront à assurer une présence bienveillante pour l'ensemble des élèves durant la pause de midi et proposeront différentes animations, mais sans contrôle des présences.

Lausanne, juillet 2017



Fabienne De Pietro  
Adjointe administrative

**Accueil avec encadrement destiné aux élèves de 7P de 12h00 à 13h30**

**REGLEMENT**

**Attitude générale**

- Les élèves ont une attitude correcte et polie, aussi bien envers les adultes qu'envers leurs camarades.
- Ils s'abstiennent de tout acte de violence physique et verbale.
- Ils respectent les règlements internes du bâtiment scolaire et de l'établissement.
- Ils s'engagent à se conformer aux exigences et obéissent à l'adulte référent.

**Déroulement des activités**

- Après le repas de midi, les élèves restent dans le périmètre défini par le responsable, sauf s'ils présentent une excuse écrite à l'adulte référent.
- Les élèves **participent** à la remise en ordre de l'espace mis à disposition : matériel, tables, chaises, propreté.
- Les parents qui ne souhaitent plus bénéficier de la prestation d'accueil individualisé (contrôle de présence de leur enfant) sont priés de l'annoncer par écrit, au secrétariat de l'établissement. Ils peuvent le faire en tout temps.

**Tout élève qui ne respecte pas le règlement ci-dessus risque une exclusion qui sera communiquée aux parents.**

Etablissement primaire et secondaire de  
Villamont

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Accueil individualisé destiné aux élèves de 7<sup>P</sup>, de 12h00 à 13h30

dès le lundi 21 août jusqu'au vendredi 22 décembre 2017

à remettre à l'animateur/trice parascolaire responsable (au réfectoire)

Par le présent bulletin, j'inscris mon enfant à l'accueil individualisé avec contrôle des présences (de 12h à 13h30) les jours suivants:

lundi   
mardi   
jeudi   
vendredi

\* Pour l'inscription régulière aux repas chauds et l'achat des coupons-repas, merci de vous référer à la circulaire relative à la restauration collective scolaire qui sera distribuée à la rentrée, disponible également sur la page internet [www.lausanne.ch/refectoires](http://www.lausanne.ch/refectoires).

Nom de l'élève : .....

Prénom de l'élève : .....

N° de classe : .....

Maître-sse de classe : .....

\*\*\*\*\*

Nom de la personne responsable : .....

Téléphone portable de la personne responsable de l'enfant: .....

Dès janvier 2018, je prends note qu'il n'y aura plus de contrôle des présences.

Date : ..... Signature de la personne responsable : .....

### Remarques

.....  
.....